RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 03146
Numéro SIREN : 301 571 931
Nom ou dénomination : DIRAMODE

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2021 sous le numéro de dépôt 16661

DIRAMODE
Société par Actions Simplifiée au capital de 86 448 637,50 €
Siège social : 18, rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

301 571 931 RCS LILLE METROPOLE

(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE DES ASSOCIES
EN DATE DU 24 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt-quatre juin,
A douze heures.

La société OOSTERDAM B.V., société de droit néerlandais dont le siège est sis Krijn Taconiskade 140, 1087 HW AMSTERDAM (Pays-Bas), immatriculée au registre du commerce d'Amsterdam sous le numéro 33183629, représentée par Monsieur Pierre Henri BESSE en sa qualité de Directeur,

La société PIMINVEST, Société Civile à capital variable, ayant son siège social au 64, boulevard de Cambrai, 59100 Roubaix, 353 526 551 RCS Lille Métropole, représentée par la société SURAMAC (519 087 753 RCS Lille Métropole), elle-même représentée par Monsieur Jérôme MULLIEZ en sa qualité de Président, lui-même représenté par Monsieur Pierre-Henri BESSE en vertu d'une délégation de signature en date du 17 juin 2021,

Etant ensemble propriétaires de la totalité des 57 632 425 actions composant le capital social et agissant ainsi en qualité d'Associés de la société DIRAMODE,

.../...

Déclarent être appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ rapport du Président ;
- ✓ démission du Directeur Général ;
- ✓ .../...
- ✓ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les Associés reconnaissent avoir été mis en possession, en temps opportun, des informations nécessaires à leur prise de décisions.

Puis, les Associés adoptent les décisions suivantes conformément aux statuts de la Société.

PREMIERE DECISION – DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et de la lettre de démission de Monsieur Alain SALLE de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 24 juin 2021 à minuit, prennent acte de la démission de Monsieur Alain SALLE avec effet au 24 juin 2021 à minuit.

.../...

TROISIEME DECISION – POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

QUATRIEME DECISION – NATURE DE LA DECISION

Les Associés décident que le présent acte sous seing privé vaut décision collective des Associés et sera, en conséquence, reporté dans le registre des procès-verbaux des Assemblées Générales.

A cet effet, un original des présentes sera remis au Président, qui attestera de sa bonne réception.

« Pour extrait certifié conforme »

Le Président
Monsieur Yann Hinsinger

